

Les Tribunaux

COUR DE DISTRICT DES ETATS UNIS.

New York Trust Company vs. New Orleans Texas and Mexico railroad — M. J. D. O'Keefe, receveur est autorisé à emprunter \$500,000 sur des certificats de dettes.

Sébastien Amédée, épicière et propriétaire d'un bar à Alger, a présenté son bilan, de banque- route. Son actif est de \$3960.62, et son passif, \$8375.

Daniel A. Monier, épicière, à la Nouvelle-Orléans, demande à être déclaré en banqueroute. Actif, \$1124.2; passif, \$1227.59.

COUR SUPREME D'ETAT.

Nouveau procès.

State of La. vs. Jos Williams, appel de la Paroisse Lincoln.

J. L. Davis vs. Kitzelman Bros. et al. certiorari et writ de revision.

State of La. vs. W. Cruse, certiorari et prohibition.

State of La. vs. R. E. Gainey, certiorari et prohibition.

Mme Annie Ball vs. Joe Ball, appel de la Paroisse Rapides.

COUR D'APPEL D'ETAT.

Nouveaux Procès.

Hy. L. Heymann etc., vs. E. Oleson, de la 1ère Cour de Cité — Merrick, Gensler & Schwartz, pour le défendeur.

G. Pitard's Sons vs. Mme Lena Halle, et als., appel de la 1ère Cour de Cité — P. L. Fourchy pour le défendeur.

Julius D. Feitel vs. J. W. Ballinger et al., appel de la 1ère Cour de Cité — H. M. Ansley et R. A. Tichenor pour le défendants.

M. J. DeBlanc, etc., vs. A. Schwartz, appel de la 1ère Cour de Cité — J. J. Ritayik, pour le défendeur.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Liquidation de la Mitchell-Borne Construction Company. Pétition pour collecter de la banque Whitney-Centray National, \$20655, et demande d'autorisation d'un emprunt de \$7,000.

Succession de J. Mayronne. Pétition pour homologuer le conseil de famille.

J. B. Camors & Co. vs. E. L. Gerde. Décret contre le défendeur pour \$139.

A. Denègre et als., vs. J. H. Duffy, décret en faveur du demandeur, pour \$10,150.

Mme A. Hardesty contre son époux, décret de divorce.

Brown Realty Co. vs. F. G. Me-

yers, Jugement contre le défendeur pour \$300. Thos. Brown vs. Wm. Zinsel, jugement en faveur du demandeur pour \$250.

Gus. A. Llamblas vs. Mme Widow A. M. Stedman, jugement en faveur du demandeur pour \$200. National Brewing Co. vs. P. M. Tullier, jugement contre le défendeur pour \$1079. E. F. Kohnke vs. B. C. von Shlemmer, jugement pour le demandeur \$1039.83.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Mme Emma Hotz vs. Frank J. Hotz, séparation.

Joseph T. Vincent vs. Times-Democrat Publishing Co., procès en dommages pour \$5,000.

Mme Louise Wiegand vs. succession de Mme Louis A. Brauner, saisie péremptoire, pour \$1,300.

J. B. Toney vs. New Orleans Vinegar Co., procès en dommages pour \$10,000.

Philip Werlein, Ltd., vs. Jacob Darsam, Jr., writ de séquestre pour \$380.

Charles Milo Williams vs. Frank H. Davis, réclamation, \$151.

Halliday-Harvey Realty Co. vs. Montague L. Bonneval, procès sur un billet, \$178.85.

Michael Schmidt vs. E. A. Longstrom, saisie pour \$390.

Bank of Commerce vs. succession de Harry Hoyle, procès sur billet pour \$1,000.

State ex rel Jos. W. A. Richardson vs. recorder of mortgages, mandamus pour annullement d'hypothèques.

Successions.

Les successions suivantes ont été ouvertes:

Succession de John T. Raymond, demande d'administration.

Succession de Mme Anna Lapouyade, veuve de Jean Baptiste Schille. Testament approuvé.

George Vallée, demande à être émancipé.

Succession de Mlle Isabelle Simmons. Testament.

Succession de Louis Vallée, possession.

Succession d'Edward L. Delusain, possession.

Succession de Thomas Holsham, testament.

Succession de William T. Mar-die, pétition pour ouvrir le testament.

Succession de Mme Molla Heines, veuve de Gerhardt Ke-nig, testament.

Succession d'Elizabeth Gordon, épouse de Joseph Silvan, Sr., possession.

VENTES INSCRITES AU BUREAU D'ALIENATIONS

Mlle Bessie E. Shaw à Charles Dannery, bail de la propriété No. 1023 Race, entre Magazine et Constance, pour 5 ans, \$14 par mois.

Thomas W. Hooley à Thomas W. Hooley Metal Works Co., lot Tchoupitoulas, Poe, Calliope et Delord, \$2000 — Schneidau.

Reinhardt Martin, et als à Mlle Elizabeth Martin et als., lot Bienville, Roman, Prieur et Iberville, \$2100 — Guibault.

Suburban Bldg and Loan Assn., à Geo. W. Dolord, 2 lots Rosemary Place, Taylor, Homedale et Woodlawn Place, \$3000 — Loomis.

Même à George C. Atkins, portion Elba, Gayoso, Dupre et Elk, \$2300 — Loomis.

Wm. T. Baugnon à Angus F. Barelay, 2 lots Rosemary Place, Taylor Ave., Milne et Homedale, \$3000 — Loomis.

Mme William Seldon, et als, à Suburban Bldg and Loan Assn., lot St. Bernard, Miro, Tontii et D'Abadie, \$450 — Loomis.

Mme Andrew J. Bird à André Monteleone, lot St. Claude, Piety, Rampart et Louisa, \$2,650 — Upton.

Gentilly Terrace Co. à Paul F. Strieman, 2 lots, Arts, Painters, Lombard et Carnot, \$850.

Mme Marcus T. Cashen, et als à Eureka Homestead Society, portion Villere, Kelerec, Marais et Columbus, \$3300 — Benedict.

Acquéreur à Ferdinand J. Wiltz, la même propriété, \$650 — Benedict.

Frank Maylin à Jos. V. Ozment, 2 lots, Sautlets Property, Marais, Flood et l'equhart \$650 — Roy, Paroisse St. Bernard.

Leo. M. Eames à Mme Lemuel Gibson Duke, 2 lots dans l'île No. 485 Monaco, Sika, Beauregard et \$50.

Même au même, 2 lots dans l'île ci-dessus, \$50.

William Johnson à J. Adam Lautenschlaeger, Jr., portion Franc, Robertson, Harmony et 7me, \$200 — Lautenschlaeger.

Xeter Realty Ltd à Salvador Sunseri, lot Monroe, Franklin, DeArmas, \$1300 — Schneidau.

Xeter Realty Ltd à Eureka Homestead Society, lot Decatur, Monroe, Franklin et DeArmas, \$425 — Benedict.

Maurice Emanuel Stich à Excelsior Homestead Assn., portion Henry Clay, Pitt, Calhoun et Garfield, \$7275 — Simpson.

Acquéreur à Jas. H. R. Parsons, la même propriété, \$3000. — Simpson.

William P. Brady, et al à Dixie Homestead Assn. lot Nashville.

Laurel, Annunciation et Eleonore, \$2800 — Beary.

Acquéreur à John McNamara, Jr., la même propriété, \$1900 — Beary.

Lazard D. Sokolsky à Dixie Homestead Assn., 2 lots, Valmont, Howard, Liberty et Peters, \$3650 — Beary.

Acquéreur à John Jos. Dwyer, la même propriété, \$2500 — Beary.

Jacob Langenstein, et als à Peter Bivona, lot State, Chestnut, Coliseum et Brutherville, \$850 — Grinage.

Même à même, lot Coliseum, State, Perrier et Surstville, \$1450 — Grinage.

Mme Roy P. Woodford à Joseph A. Airey, lot Pine, Sycamore, Neron et Mobile, \$1500 — Fletcheringer.

Suburban Bldg and Loan Assn., à Hunter C. Hicks, lot Marengo, Gen. Taylor, Magnolia et Robertson, \$2700. — Loomis.

Herman Exterstem à Security Bldg and Loan Assn., lot Danto, Green, Cambonne et Birch, \$600 — Zengel.

Acquéreur au vendeur, la même propriété, \$600 — Zengel.

L'Allemagne prête à violer la neutralité belge

Correspondance Spéciale de L'Abelle.

Berlin, 5 mai. — On est fortement préoccupé, dans les milieux militaires, du document récemment égaré, sur les plans de concentration des armées allemandes en cas de conflit européen.

De ce document, il ressort clairement que l'Allemagne a renoncé à faire marcher ses troupes entre la trouée de Belfort et le Grand-Duché de Luxembourg. Le motif donné est que de ce côté il faudrait un trop grand nombre d'hommes et qu'ils seraient trop éloignés, au surplus, des centres de ravitaillement.

On a aussi renoncé à concentrer au Nord du Rhin, entre le Lac de Constance et Pale, ce qui équivaldrait à l'invasion de la Suisse, en pénétrant en France par le Jura.

Par contre l'état major général allemand est arrivé à imposer la violation de la neutralité belge, tant à cause de la facilité du terrain que du peu de résistance oscomptée de l'armée belge.

Une grève générale en perspective

Correspondance Spéciale de L'Abelle.

Christiania, 5 mai. — Une grève générale apparaît menaçante en Norvège. La classe ouvrière y déclare qu'elle se lèvera en masse si le Parlement vote la loi sur l'arbitrage obligatoire.

L'amélioration de la race chevaline au Maroc

Correspondance Spéciale de L'Abelle.

Les Services de l'Agriculture du Protectorat ont été augmentés, d'un service zootechnique et des épizooties, provisoirement dirigé, au point de vue technique, par le Chef du service vétérinaire des troupes d'occupation.

En ce qui concerne l'amélioration de la race chevaline au Maroc, le Comité consultatif de l'élevage a, entre autres mesures, décidé l'élaboration d'une réglementation destinée à unifier, dès 1914, les concours pour la distribution de primes à l'élevage et la création d'un Stud-Book de la race marocaine des chevaux de selle, dont l'institution en Algérie et en Tunisie a donné des résultats excellents.

La création d'un Stud-Book a pour but de conserver à la race chevaline marocaine ses qualités de rusticité et d'endurance tout en l'améliorant par une sélection bien comprise et des croisements judicieux. Ainsi, les sujets présentant des tares ou affections transmissibles ou dont la conformation ne sera pas conforme à un type déterminé, seront écartés de la reproduction.

Le cheval barbe marocain doit, avant tout, rester un cheval de selle et tous croisements malencontreux qui pourraient faire dévier l'élevage de ce but seront évités.

C'est ainsi que l'infusion du sang anglais est à déconseiller, tant que le barbe marocain sera assujéti à un régime d'entretien défectueux et que les stations des Haras cherifiens ayant le plus de 50 pour cent de sang anglais ne seront pas utilisées pour les saillies des juments du pays afin d'éviter des croisements prématurés qui risqueraient de donner plus de déconvenues que de résultats appréciables.

Les communications télégraphiques entre les Indes et l'Europe

Correspondance Spéciale de L'Abelle.

Constantinople, 5 mai. — Le "Tauxine" annonce que Le Ministre de Postes et Télégraphes a quitté Constantinople pour se rendre à Smyrne. D'autre part, le "Tasfir-I-Bekiar" croit savoir, au contraire, qu'il se rend à Beyrouth. Oskan effendi se préoccupe de régler la question des communications télégraphiques entre les Indes et l'Europe qui se faisaient jusqu'ici par Beyrouth.

D'après certains bruits, Oskan effendi sera prochainement nommé vali de Beyrouth.

L'Allemagne en Chine.

Correspondance Spéciale de L'Abelle.

De la "Frankfurter-Zeitung."

La Turquie et la Chine sont aujourd'hui, à côté des Etats de l'Amérique du Sud, les derniers grands territoires qui ne sont pas encore fermés et qui constituent encore un champ libre à la suprématie des diverses grandes puissances. Aucune puissance n'est intéressée autant que nous au maintien de la liberté de ces pays en vue d'y exercer son activité. Nous sommes presque sans exception d'accord en Allemagne que notre politique mondiale ne doit pas viser l'acquisition de nouvelles colonies, mais doit consister dans le rayonnement de nos forces économiques et morales. C'est ce que M. Rohrbach a résumé dans cette expression: "La pensée allemande dans le monde" et c'est ce que l'on pourrait compléter par cette autre parole: "Le travail allemand dans le monde". Comme nous l'avons dit, les domaines principaux qui s'ouvrent à notre activité sont la Turquie et la Chine et il est particulièrement heureux que là-bas précisément nos intérêts marchent parallèlement avec ceux de l'Angleterre.

L'Allemagne et l'Angleterre n'ont jamais eu à se féliciter d'avoir agi séparément, et c'est ce qui a été notamment constaté en Chine. Les Français ont gagné là-bas du terrain dans le cours de l'année dernière en acquérant des concessions importantes, soit sous leur propre drapeau, soit sous le drapeau belge. Or, il faut considérer sur ce point non seulement au premier plan la concurrence économique, mais encore l'alliance russe qui se trouve à l'arrière plan politique. Les intérêts russes en Chine sont diamétralement opposés aux nôtres.

La Grèce et l'Allemagne.

Correspondance Spéciale de L'Abelle.

Berlin, 5 mai. — Les nouvelles qui arrivent des réunions de Corfu donnent une large satisfaction à l'éminent germaniste. On a la certitude que les engagements pris par la Grèce satisfont pleinement la Triple Alliance et détruisent les quelques germes d'influence qui paraisaient être favorables à la France.

Les femmes catholiques contre les modes inconvenantes

Correspondance Spéciale de L'Abelle.

De différents côtés surgissent

des initiatives féminines, qui se proposent de réagir contre les excès de la mode. C'est ainsi qu'une ligue de jeunes filles et de femmes catholiques vient de se fonder à Rennes, dont les adhérentes ont pris, notamment, la résolution: de porter des robes montantes dans la journée, de veiller à ce que le décolletage des robes du soir soit convenable, de ne pas porter des robes fendues ou trop étroites, de ne pas danser de danses exotiques.

CHEMINS DE FER.

EXCURSIONS

New Orleans Great Northern Railroad

DIMANCHE ET MERCREDI. ENTRE NOUVELLE ORLEANS ET RAMSAY, COVINGTON, CLAUDIERE, ADIA SPRINGS, IZONA PARK, MANDEVILLE, NOTT, FOREST GLEN, LA COMBE, ULAHAW, HYGEIA, BOU-TOUCA.

\$ 1.00 Folsom, Onville, Hoods, Red Bluff et "Natchez". \$ 1.25

Le prix du voyage ne s'applique pas à la Nouvelle-Orléans, en ce qui a rapport aux mercredis.

Dimanche Seulement. Bogalusa, Rio, Sun, Bush, Tallshock, Florenville, M. A. Amos et Intermediare. \$ 1.25

Prix réduits également de Columbia, Ligne Principale et Sud, Thibodaux et stations sur Bogus, Clitio et Embranchements de Shore Line.

A la Nouvelle-Orléans. Horaire. De la Nouvelle-Orléans. Quitte la Station Terminale. 7:25 a. m. Arrive à la Station Terminale. 8:05 p. m.

A la Nouvelle-Orléans. Arrive Terminal Station. 10:05 a. m. Quitte Terminal Station. 6:00 p. m.

Pour plus amples informations voyez l'agent des billets, Terminal Station, Canal et Bassin, ou téléphonez Main 4200.



Le Train de New York

Quitte la Station Terminale à 7:30 P. M.

DIRECTEMENT A la 32me rue et la 7me Avenue Un liet de Broadway.

Eclairé à l'Electricité. Excellent Service de Wagon Restaurant.

"A La Carte" Bureau des Billets. 214 RUE ST. CHARLES.

Dépôt: Station Terminale, rue du Canal. PHONE MAIN 230.

SPORTSMEN'S SPECIAL



LOUISIANA SOUTHERN R. R. (N. O., T. & M. R. R. CO., LESSEE)

SHELL BEACH

TOUS LES DIMANCHES

Départ Ar. Shell Beach

5:00 A. M. 6:05 A. M.

Départ Shell Beach Ar. Nouvelle-Orléans

4:10 P. M. 5:15 P. M.

Arrêts: Rue Poland, Avenue Friscoville, St. Bernard, Reggio, Ysclosky.

SERVICE PAR MOTOR-CARS

\$1.00 Aller et Retour

SAMEDI ET DIMANCHE sur tous les trains.

Pêche et chasse de premier choix.

Appât sur les lieux à Shell Beach.

Bon Restaurant.

Le service ci-dessus est en plus des trains réguliers.